



www.fn-te.cgt.fr

## Compte rendu Réunion Bilatérale CGT/Armée de l'air et de l'espace (Lyon) **Avancement des fonctionnaires 2026** du 18 juin 2025

Chaque année, cette réunion avec l'autorité territoriale d'emploi a pour objet de présenter et de défendre les agents que la CGT souhaite proposer aux passages de grades sur le périmètre de l'armée de l'air et de l'espace du CMG de Lyon.

C'est-à-dire les entités suivantes :

BA942 de Mont Verdun  
BA278 d'Ambérieu  
École des pupilles de l'air  
AIA d'Ambérieu  
AIA de Clermont-Ferrand

Cela concerne donc les avancements pour accéder aux grades suivants :

Adjoint Administratif Principal  
2<sup>ème</sup> et 1<sup>ère</sup> classe  
ATPMD 2<sup>ème</sup> et 1<sup>ère</sup> classe  
SA classe supérieure et  
exceptionnelle  
TSEF 2<sup>ème</sup> et 1<sup>ère</sup> classe

Les avancements de corps et de grades pour les catégories A sont eux traités au niveau central. Cette réunion aura lieu début juillet.

La réunion de compilation des classements établis par les formations d'emploi aura lieu la semaine prochaine.

La CGT demande que les agents, ex GSBDD DAP qui intègrent l'armée de l'air et de l'espace, ne retombent pas dans l'oubli ou en fin de peloton des classements des formations d'emploi.

### Bilan des trois dernières années :

#### **2025 :**

Nombre d'agents proposés par la CGT: 11  
Nombre d'agents promus : 5

#### **2024 :**

Nombre d'agents proposés par la CGT: 8  
Nombre d'agents promus : 1

#### **2023 :**

Nombre d'agents proposés par la CGT: 13  
Nombre d'agents promus : 5

Pour la CGT, l'importance du CREP prend tout son sens lors de nos bilatérales avec les employeurs. Nous pouvons apporter des éléments supplémentaires pour défendre nos propositions, pourtant les autorités d'emplois jugeront sur les inscriptions du CREP.

**Informations, revendications, actions, rejoignez votre syndicat CGT !**

Synthèse 2025		
AVANCEMENTS CONCERNÉS	Nombre d'avancements total <b>CMG LYON</b>	Nombre d'avancements du périmètre de <b>l'armée de l'air et de l'espace</b>
AA vers AAP2	15	3
AAP2 vers AAP1	45	3
SA CN vers SA CS	10	2
SA CS vers SA CE	7	1
ATMD vers ATPMD2	3	0
ATPMD2 vers ATPMD1	39	1
TSEF 3 vers TSEF 2	14	5
TSEF 2 vers TSEF 1	12	4
Total	/	19

### Quelques dates :

Les classements des ATE seront validés au plus tard :

le 10 octobre pour les Adjoints et les ATMD ;

le 17 octobre pour les SA et les TSEF.

La publication des arrêtés portant inscription au tableau d'avancement :

le 12 décembre pour l'ensemble des grades et catégories.

Pour plus d'informations, contactez les syndicats CGT de votre secteur :

AIA d'AMBERIEU

[aia-amberieu-syndicat-cgt.delegue-syndical.fct@intradef.gouv.fr](mailto:aia-amberieu-syndicat-cgt.delegue-syndical.fct@intradef.gouv.fr)

Site de l'AIA de CLERMONT FERRAND

[aiacf@cgt63.fr](mailto:aiacf@cgt63.fr)

LYON (délégué fédéral de région CMG LYON)

[pascal.lecapitaine@intradef.gouv.fr](mailto:pascal.lecapitaine@intradef.gouv.fr)

*Délégation CGT : Yannick DARIO (AIA AB) et Bastien LABORDE BALEN (AIA CF)*

*le 18 juin 2025,*

**Informations, revendications, actions, rejoignez votre syndicat CGT !**